



## Travaux

La commune n'exerce plus la compétence voirie depuis le 1er janvier 2016.

L'entretien, la création et la réfection des chaussées et trottoirs, la propreté urbaine (nettoyage des rues, gestion des déchets), le mobilier urbain, l'éclairage public, le traitement des espaces verts en bordure de voirie relèvent de la responsabilité exclusive de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.

**Pour effectuer un signalement auprès des services de la CU GPS&O (voirie, éclairage, feux tricolores, espaces verts, propreté urbaine, déchets, bac et composteur...), suivez ce lien [SIGNALEMENT GPSEO](#)**

### **- Du 24 janvier au 22 février 2019 - Boulevard Thiers**

Travaux de branchement au réseau électrique souterrain situés sur la RD 190 au niveau du n°2 boulevard Adolphe Thiers, par la société LRTP.

Des restrictions de circulations sont à prévoir, la largeur de la chaussée sera réduite mais elle devra toujours compter au moins une voie libre pour la circulation des véhicules.

### **- Du 21 janvier au 14 février 2019 - Boulevard Thiers**

Travaux de renforcement de branchement au réseau d'eau potable situés sur la RD 190, au niveau du n°2 boulevard Adolphe Thiers, par la société Véolia Eau, entraînant des restrictions de circulation et de stationnement.

### **- Du 14 janvier au 12 février 2019 - Place de l'Aubette**

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise réalise des travaux de remise en état de la voirie via la Société Eiffage.

13 places de stationnement seront interdites et réservées sur la partie droite et gauche de la place de l'Aubette, face au n° 4, 6 et 8 quai Albert Joly, entraînant des restrictions de circulation et de stationnement.

### **- Du 3 décembre 2018 au 3 décembre 2019 - Place de l'Aubette**

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise réalise des travaux d'installation de chantiers, de création de bassin et de rénovation de la pompe de relevage situé place de l'Aubette.

Des places de stationnement seront interdites et la circulation sur la place est modifiée.

**- Du 28 novembre au 28 décembre 2018 - Quai Albert Joly / Place de l'Aubette**

Travaux de réfection du mur de soutènement situé au bout de la place du Marché.

Circulation et stationnement impossible sur la zone d'intervention.

Une sortie de dévoiement temporaire va être mise en place face au 8 quai Albert Joly.

**ATTENTION : stationnement et circulation interdits sur TOUTE la place de l'Aubette les jours de Marché (lundi & vendredi).**

Liens utiles

[Communauté Urbaine GPS&O](#)